

A.O.C. FLORENNES (Base militaire)

Accès secondaire : Rue de Chaumont 5620 Florennes

12^{ème} OPEN MULTICALIBRES 2017

Quand : SAMEDI 26 AOUT 2017 (09h00-17h00)

DIMANCHE 03 SEPTEMBRE 2017 (09h00-16h00)

Réservations obligatoires (avant le 23 août pour les tirs du 26 et avant le 30 août pour les tirs du 03 septembre).

Nous devons fournir aux autorités de la Base une liste exhaustive des tireurs participants ainsi que de TOUS leurs accompagnants (nom, prénom et numéro national).

Toute personne ne figurant pas sur la liste ne pourra franchir le corps de garde.

Réservations de préférence par e-mail : aoc@fstn.be ; tél. 071/71.25.02 (en soirée).

CERCLE DE TIR



AVIA OFFENBERG CLUB

Disciplines PISTOLETS et REVOLVERS

Pistolet 10M : 40 plombs – 12 lignes
Trophée au premier de chaque catégorie tirant à bras franc (C, J, D, S1, S2, S3)

Poussins et Benjamins : 30 plombs.

Trophée aux 3 premiers P et aux 3 premiers B

Pistolet sport 25M : Calibre .22 - 30 coups précision - 20 lignes
Trophée aux premiers : J, D, S1, S2, S3

Pistolet gros calibre 25M : Calibres .32 et .38 - 30 coups précision - 20 lignes
Trophée aux premiers : S1, S2, S3

Pistolet libre 50M : 60 coups - 5 lignes
Passes : Samedi : 09h30-11h30-14h00-16h00.
Dimanche : 9h30-11h30-14h00.
Trophée aux 3 premiers du classement général.

Droit d'inscription individuel unique : 10€ par discipline.

Chaque inscription dans une discipline donne droit à un billet pour le tirage au sort des lots d'une superbe table de prix unique de grande valeur. Tirage au sort de 3 lots parmi les tireurs présents lors de la remise des prix.

Remise des prix le dimanche 3 septembre vers 18h00.

Spaghettis et petite restauration. Barbecue (le dimanche uniquement et sur réservation).

Tous ces concours sont accessibles aux tireurs membres URSTB ainsi qu'aux tireurs étrangers en règle avec leur fédération nationale. Pour tout litige, seul le comité de l'AOC est compétent, son jugement est sans appel.

IMPORTANT : Munissez-vous impérativement de vos : carte d'identité, carte de membre URSTB et extrait de casier judiciaire ou LTS (ou carte européenne pour les tireurs étrangers).

Les animaux domestiques sont interdits sur le territoire de la Base de Florennes.

Annnonce et résultats de notre concours sur notre site www.aoctir.info